

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

Origine : Demande écrite de renseignements – série no 2
en date du 11 novembre 1999

Demandeur : FACEF et ARC

Question 21 Référence : SCGM-6, document 1, p.4

Veillez justifier l'installation d'un système de caméras de surveillance de 350,000\$ à l'usine de liquéfaction.

Réponse

Voir SCGM-6, Document 1.2, pages 1 et 2